

Résolution du 17 avril 2019 de Mmes et MM. Albane Schlechten, Jannick Frigenti Empana, Maria Vittoria Romano, François Mireval, Régis de Battista, Ahmed Jama, Maria Casares, Christiane Leuenberger-Ducret, Corinne Goehner-da Cruz, Pascal Holenweg, Emmanuel Deonna, Olivier Gurtner, Luis Vazquez, Ulrich Jotterand, Taimoor Aliassi, Christina Kitsos, Delphine Wuest, Uzma Khamis Vannini, Alfonso Gomez, Hanumsha Qerkini et Laurence Corpataux: «Urgence climatique: une prise de conscience urgente et résolue pour l'environnement, la justice sociale et la santé!»

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 16 mai 2019)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que l'année 2018, sans surprise, s'est révélée la quatrième plus chaude depuis que l'on mesure la température à la surface du globe, après 2016, 2015 et 2017;
- que nous avons atteint 1 degré de température moyenne de plus qu'avant l'époque préindustrielle et qu'avec la trajectoire actuelle, nous nous dirigeons vers une élévation de 3 à 4 degrés en moyenne globale, et de 5 à 6 degrés en Suisse, si aucune action décisive n'est entreprise;
- que d'ici à 2050, 2 milliards de personnes seront exposées à des températures extrêmement élevées, ce qui reviendra à vivre la canicule de 2003 chaque été, avec son lot de morts;
- que plus de 800 millions de personnes seront vulnérables à l'élévation du niveau des eaux et aux inondations, et que nous compterons des centaines de millions de réfugiés climatiques à travers la planète;
- que plus de 650 millions de personnes seront à court d'eau potable et qu'ici en Suisse, certains glaciers auront totalement disparu d'ici à vingt ans, ce qui rendra notre approvisionnement plus incertain;
- que les tentatives d'accords internationaux, comme les «COP», ont tout juste servi à se mettre d'accord sur la manière de mesurer les gaz à effet de serre (GES), et que, même au niveau national, une loi CO₂, déjà largement insuffisante, a été dénuée de tout sens et de ce fait a été récemment refusée;
- que cette évolution ne menace pas seulement l'environnement, mais aussi la justice sociale en renforçant de manière massive les inégalités et donc la cohésion;

- qu'il apparaît donc que c'est aux Villes de s'organiser pour agir, avec des mesures fermes, drastiques et surtout rapides de réduction des GES pour atteindre le scénario n°1 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et mettre en place des mesures d'adaptation au changement climatique;
- que des milliers de jeunes s'engagent en Suisse et dans le monde pour alerter l'opinion publique et plus particulièrement les autorités politiques sur l'urgence climatique et qu'il convient de les prendre au sérieux et de les soutenir;
- que la Ville de Genève s'engage activement en faveur du développement durable depuis 2001 dans différents domaines comme la politique énergétique, la végétalisation, la gestion de déchets, l'action pour une mobilité plus écologique, une évolution de l'administration vers une gestion plus économique et écologique des ressources, l'incitation des comportements individuels et collectifs éco-responsables, le soutien à des initiatives économiques locales compatibles avec le développement durable et l'agriculture de proximité, etc.;
- que l'action des Villes en général et de Genève en particulier peut s'inscrire dans la mise en œuvre des 17 objectifs du développement durable des Nations unies (ODD),

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- étudier l'opportunité et la faisabilité de déclarer rapidement l'urgence climatique et reconnaître la nécessité d'atténuer le changement climatique et ses graves conséquences sur l'environnement, la justice sociale, l'emploi, la santé et l'économie comme une des tâches les plus prioritaires;
- examiner l'impact sur le climat de tout objet à traiter concerné par cette problématique, y compris les objets soumis au Conseil municipal, et, dans la mesure du possible, traiter de manière prioritaire les objets qui atténuent le changement climatique ou ses conséquences environnementales, sociales et autres;
- présenter dans les six mois à venir un rapport au Conseil municipal sur les actions déjà entreprises dans les différentes politiques publiques et les actions devant être entreprises ces prochaines années afin d'intensifier la contribution municipale à la lutte contre le changement climatique et ses conséquences;
- contribuer à informer de manière détaillée la population sur le changement climatique, ses causes et ses effets, ainsi que sur les mesures prises pour le combattre.